
MARRAKECH – At-Large : Bienvenue à l'ICANN65 et à la réunion sur les priorités politiques
Lundi 24 juin 2019 – 08h45 à 10h15 WET
ICANN65 | Marrakech, Maroc

MAUREEN HILYARD : J'ai besoin des membres ALAC, s'il vous plaît.

GISELLA GRUBER : Je vous remercie. Je suis Gisella, je prends à nouveau la parole. Je vais passer en revue la liste et voir si tout le monde est présent, nous avons bien pris note des personnes absentes qui nous ont envoyé leurs excuses. Nous avons : Maureen Hilyard, John Laprise, Tijani Ben Jemaa, Sebastien Bachollet, Richardo Holmquist, Marita Moll qui est absente, Javier Rua-Jovet, Bartlett Morgan qui est absent, Humberto Carrasco, Joanna Kulesza, Bastiaan Goslings qui est absent, Holly Raiche, Kaili Kan, Seun Ojedeji malheureusement absent également, Hadia Elminiawi. Il manque quelqu'un. Laissez-moi le temps de...

MAUREEN HILYARD : EPDP ?

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

GISELLA GRUBER : Non. Andrei n'est plus membre. Pardon ? Oui. Oui. Est-ce qu'Hadia est dans la salle ? Non ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Non. [Inaudible]

GISELLA GRUBER : Nous avons donc passé en revue les personnes présentes de l'ALAC. Hadia n'est donc pas là. Nous avons quatre absences excusées et nous devons nous assurer que nous avons leurs procurations. Je vais rapidement aborder les questions administratives. Je vous souhaite à tous la bienvenue à Marrakech. Pour ceux qui étaient là en 2016, j'espère que vous avez pu vous déplacer facilement. Pour ceux dont c'est la première fois, j'espère que vous avez réussi à vous repérer entre l'hôtel du Golf du Palace et le Centre de Conférence. Nous vous rappelons qu'il y a trois salles de réunion qui se trouvent dans la partie centrale entre ici et le Palace Hotel, le Diamond Opal et [inaudible]. Si vous avez des questions, nous sommes là pour vous aider à vous repérer entre les lieux de conférence.

Nous avons des interprétations en français et en espagnol comme pour la plupart de nos séances. Je vous rappelle qu'il faut bien donner votre nom lorsque vous prenez la parole, non seulement pour les retranscriptions mais aussi pour permettre à

nos chers interprètes, qui sont assis toute la journée dans les cabines, de vous identifier sur l'autre canal linguistique étant donné qu'ils ne sauront peut-être pas qui vous êtes. J'espère que vous aimez la nouvelle mise en place de la salle ALAC, nous avons un peu plus d'espace et nous voyons ainsi mieux le public. Il y aura d'autres questions administratives à aborder tout au long de la semaine. Nous contrôlons la présence. Si pour une raison ou pour une autre, en tant que membres ALAC, membres de l'équipe de direction régionale, agents de liaison, vous ne pouvez assister à une séance, veuillez avertir le personnel. Envoyer un e-mail est la meilleure option car Skype est très chargé pendant les réunions. Ainsi nous pourrions le noter. Si nous ne recevons pas de message d'excuse, nous devons le noter.

Je le répète, à chaque début de séance nous contrôlons la présence. Si vous avez des questions n'hésitez pas à demander au personnel. Je passe la parole à Maureen en espérant que vous passiez une excellente réunion ici à Marrakech. Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci Gisella. Puis-je avoir...Gisella ?

GISELLA GRUBER : Toutes mes excuses. Point important. Nous utilisons désormais Zoom comme interface. Plus d'Adobe Connect. Je vous demande

donc d'être patient. C'est notre première réunion. Pardon par avance pour les quelques problèmes qui pourraient survenir. C'est la première réunion avec une participation à distance via Zoom. Nous vous rappelons que si vous êtes présent dans la salle, utilisez la fiche avec votre nom et veuillez la lever si vous avez une question. Nous contrôlerons également la salle Zoom. Je vous remercie.

HEIDI ULLRICH : Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Je vous remercie. Tijani au micro. Comme vous le savez il y a ici des étudiants marocains. Nous aurons une séance à neuf heures. Ils nous attendent, toute l'équipe de direction AFRALO. Je m'excuse donc car aujourd'hui et demain nous serons légèrement absents des réunions. Mais nous viendrons dès que possible lorsque les étudiants seront occupés ailleurs. Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Tijani. Et bonne chance pour votre travail avec les étudiants. Je suis sûre que tout ira bien. D'accord. Durant les prochaines minutes nous allons passer en revue le programme de cette semaine At-Large. Poursuivons sur ce qui est à l'ordre du jour. Pour ceux qui s'occupent des présentations, soyez prêts et à

l'heure s'il vous plaît. J'en profite pour m'excuser par avance si pendant la semaine je fais des allers-venus entre les salles de réunion car je vais devoir rencontrer les dirigeants d'autres séances ICANN. Excusez-moi donc par avance si je rate une séance en particulier. Je suis sûre que vous ne remarquerez même pas que je ne suis pas là.

Je pense que nous avons passé beaucoup trop de temps à nous plaindre et je déplore déjà le manque de temps par jour pour tout faire. Il faut faire avec. En ce qui concerne le programme du jour, comme l'a dit Tijani, l'équipe AFRALO a sa séance avec les étudiants. Il y aura également le thème : PDP sur les procédures ultérieures, qui durera la journée entière. Je vois que Justine se sauve déjà. Javier doit s'occuper aujourd'hui de la piste de travail cinq. Nous devons nous occuper de beaucoup de choses qui ont lieu au sein de la réunion dans d'autres domaines. C'est très fatigant. Je souhaite la bienvenue aux personnes présentes à notre séance aujourd'hui, j'espère que vous ne vous ennuierez pas trop. J'espère que vous trouverez ça assez passionnant pour avoir envie de faire partie de notre équipe. Nous en serions très contents.

Le thème principal de la séance d'aujourd'hui sera traité par mon collègue, Jonathan Zuck, qui parlera des priorités politiques et des points à débattre. Je suppose que tout le monde a eu une copie des points à débattre. Voilà de quoi Jonathan va parler.

C'est très important. Comme nous l'avons dit, nous souhaitons tous parler des mêmes choses, avoir le même discours au sein des discussions que nous aurons cette semaine au sein de la communauté. Olivier, souhaitez-vous dire quelque chose concernant votre séance du jour ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Maureen. C'est Olivier Crépin-LeBlond. La séance après celle-ci aura lieu à 10 h 30 et durera environ 90 minutes. Il s'agira d'une séance commune NCUC-At-Large sur la sensibilisation où nous parlerons des éléments communs et des différences entre nos deux communautés. La NCUC, l'unité constitutive des entités non commerciales faisant partie de l'organisation de soutien aux extensions génériques. Nous aurons trois sujets de discussions relatifs à la politique. Je ne vais pas vous dire lesquels pour que vous restiez et que vous les trouviez. Merci. Je connais le piège à clics.

MAUREEN HILYARD : Je suis sûre que tout le monde est impatient que la prochaine séance commence, Olivier. Je vous invite à commencer. Tout ceci fait partie de réunions qui ont déjà eu lieu avec Olivier et la NCUC. Combien de réunions ont déjà eu lieu ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Cinq. Dix. Peut-être pas 20 mais un certain nombre. Merci. Ça a très bien marché et il y a eu beaucoup de monde. Je sais que nous avons quelques étudiants locaux envoyés par Tijani Ben Jamaa. Nous avons hâte de faire participer la communauté locale et d'apporter quelques clarifications sur cette jungle qu'est l'ICANN. Merci.

MAUREEN HILYARD : Parfait. D'accord. Après cette séance... Si vous regardez vos programmes, vous verrez qu'il y a une réunion ALAC GAC sur le renforcement des capacités, c'est une réunion à huit clos. La communauté At-Large travaille actuellement dessus. Pendant qu'Olivier travaille sur la partie NCUC, dans le cadre de la GNSO, nous travaillons également avec le GAC sur des intérêts communs concernant le renforcement des capacités.

L'une des figures principales est Joanna Kulesza à la tête du programme sur le renforcement des capacités au sein de l'At-Large. Nous allons donc peut-être devoir déplacer la séance sur la NCUC pour pouvoir la rencontrer. À l'heure du déjeuner, nous aurons une petite réunion pour discuter avec Jonathan et Joanna des sujets sensibles liés à la politique de l'ALAC. Vous l'aurez noté dans votre programme ICANN, il y a quatre sujets d'actualité qui seront abordés au sein de la communauté. Observons nos sujets.

Il peut y avoir des correspondances bien entendu. Vous voulez dire quelque chose à propos de ça ?

JONATHAN ZUCK :

Bien sûr. Merci. Jonathan Zuck pour la transcription. Nous avons deux séances qui vont se recouper. La première, traiter les points à débattre. Puis à 10 h 30, cette séance sur les sujets d'actualité. Il y aura des points communs. L'idée est d'examiner les sujets d'intérêt général pour l'At-Large pour l'année à venir. Nous allons chercher à définir ce qui fait partie ou non des missions de l'ICANN. C'est la discussion que nous allons tenter d'avoir ici, tandis que les points à débattre, dans la mesure du possible, seront adaptés selon ce qui se passera lors de cette réunion, d'accord ?

Il y aura donc évidemment un recoupement dans les discussions. Mais par la suite, les sujets d'actualité feront partie de discussions qui auront lieu sur le long terme. C'est une distinction importante. C'est mieux car Joanna en fait partie. C'est l'autre différence importante.

MAUREEN HILYARD :

Étant donné qu'il s'agit d'un forum de politiques, Jonathan sera en charge d'un grand nombre d'activités, et Joanna prend en charge la question du renforcement des capacités. Vous aurez

donc deux interlocuteurs principaux pendant la semaine. Après cette séance, à 13 h 15 nous aurons une introduction sur la communauté habilitée. Il s'agit de Stephen Deerhake, de la ccNSO. Il est notre administrateur du secrétariat. Nous allons vous présenter la communauté habilitée. C'est un organe important, vous en saurez plus à son sujet. Cette séance sera en deux parties, nous aurons Stephen la moitié du temps et ensuite nous poursuivrons sur la participation communautaire, nous aurons des rapports provenant des acteurs clés de chaque groupe de travail intercommunautaire au sein desquels l'At-Large est impliquée.

En tant qu'At-Large, quels impacts avons-nous au sein de certains domaines intercommunautaires. Comme je le disais, certains sont déjà partis pour participer à certaines de ces activités. En ce qui concerne la séance de quinze heures, il y aura une mise à jour sur la révision At-Large et l'ATLAS III. Puis la deuxième partie sur les rapports des présidents régionaux concernant ce qui se passe au sein de leurs régions. Ensuite nous verrons selon le temps qu'il reste pour le président du Conseil d'administration. Shivran Shaleby, Ura Malbi, le président-directeur général, et Leon Sanchez, qui est le représentant At-Large au Conseil d'administration.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non pardon pas le représentant. La personne choisie.

MAUREEN HILYARD : Choisie par l'At-Large. Ensuite, bien entendu, nous aurons la réunion du sous-comité chargé de la sensibilisation et la participation. Tout le monde est invité à y assister pour avoir les dernières mises à jour concernant les diverses activités qui ont lieu et notre implication. Ensuite, bien entendu, en fin de journée, nous aurons ces deux séances sur les sujets d'actualité. Non pardon. Désolée. Nous aurons pour finir les prix éthos, dont vous avez entendu parler ce matin lorsque Marita a présenté le programme. C'est déjà une grosse journée.

On me rappelle que de 18 h 30 à 19 h 30, la communauté participe à un événement de réseautage AFRALO, où tout le monde peut se rassembler et échanger. Vous pouvez discuter avec n'importe qui. Ce sera agréable de vous voir. À la fin de chaque journée, si vous n'avez pas assisté à une réunion de l'ICANN, il y a toujours la possibilité de rattraper grâce à l'un d'entre-nous, ou à quelqu'un au sein de notre communauté, ou d'une autre communauté.

Passons au programme de mardi. Vous verrez que j'ai mis les noms des personnes réellement impliquées dans le programme. Nous avons décidé il y a quelques temps de rendre nos séances plus interactives. C'est toujours mieux si les gens de la communauté At-Large ou de la communauté de l'ALAC qui

veulent participer au partage des informations, fassent partie de la programmation. Du moment que l'action est fondée sur l'utilisateur final, nous pensons qu'il est plus intéressant pour la communauté At-Large d'avoir plus qu'une réunion où des personnes nous racontent simplement ce qui se passent dans leur domaine d'activité. Il faut être plus axé sur nous-mêmes. Qu'est-ce que cela implique pour nous ? C'est sur ça que nous avons basé notre programme. Si vous avez des recommandations ou des suggestions, faites-le nous savoir car nous voulons nous assurer que notre programme répond aux besoins de tous.

Si vous avez une question ou une requête, si vous voulez prendre la parole, levez la main et nous vous donnerons le micro. D'accord. Voilà pour le mardi. Jonathan commencera à nouveau la journée avec l'atelier de politiques sur les noms géographiques. Souhaitez-vous dire quelque chose ?

JONATHAN ZUCK :

Bien sûr. Cette séance traite des discussions internes pour voir si nous pouvons parvenir à un consensus sur certains points concernant les noms géographiques. Nous sommes un peu divisés à l'heure actuelle, ce qui ne nous permet pas de sortir de cette salle et de partager le point de vue global de l'ALAC car à ce stade, il n'y en a pas.

Nous devons essayer de parvenir à un consensus sur les points principaux pour ensuite les diffuser, établir un partenariat avec d'autres comme le GAC, ça fait partie d'une des discussions que nous avons eues. Ils doivent également faire leurs devoirs n'est-ce pas ? Lorsqu'ils auront fait leurs devoirs et nous les nôtres, peut-être aurons nous des points communs sur lesquels collaborer avec eux en matière de lettres, etc. C'est en quelque sorte une séance consacrée aux devoirs où nous allons nous rassembler et voir si nous pouvons parvenir à établir des principes et points principaux sur lesquels obtenir un consensus.

MAUREEN HILYARD :

Ce qui est intéressant c'est que le groupe en charge des politiques étudie certaines questions difficiles que nous avons eues au sein de l'ICANN et tente de s'assurer que, comme l'a dit Jonathan, nous parvenions à un consensus pour parler d'une même voix au sein de l'At-Large. Dans le même temps nous avons les réunions sur les procédures ultérieures et la réunion des étudiants AFRALO. Le groupe AFRALO AfrICANN a sa propre réunion à 10 h 30 mardi. Ensuite nous avons Joanna et Jonathan qui organisent un atelier de renforcement des capacités, une introduction à l'élaboration de politiques au sein de l'ICANN. Joanna, voulez-vous dire quelques mots sur ce qui aura lieu ?

JOANNA KULESZA:

Oui. Merci Maureen. Je suis Joanna Kulesza. En ce qui concerne la séance sur l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités, nous voulons que les gens participent davantage à l'élaboration des politiques. Je suis heureuse de partager le micro avec Jonathan, s'il veut ajouter quelque chose. Nous tentons d'apporter les bases à tous les nouveaux venus qui s'intéressent à la question de l'élaboration de politiques, de leur donner une sorte de boîte à outils.

Nous commencerons avec des explications simples grâce à notre merveilleux personnel : où trouver des informations, quels types d'informations sont disponibles. Ensuite nous avancerons un peu et nous tenterons de vous expliquer comment nous fonctionnons. C'est en lien avec la séance du jour et la partie sur le comparatif dans la présentation. Afin de poursuivre, lors de la séance de demain nous tenterons d'expliquer comment participer à la communauté et comment nous aider à développer ces positions, par exemple en ce qui concerne ce dont Jonathan parlait à l'instant.

C'est très rapide. Jonathan n'hésitez pas si j'ai oublié quelque chose. C'est l'idée générale de la séance. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Bien joué Joanna. D'accord. Pour le reste de la journée de mardi, les deux sujets, la révision GNSO sur les mécanismes de

protection des droits et les gTLD. Ensuite les aspects politiques de la DNSO, je ne sais pas ce que c'est mais je continue et nous verrons ensuite. Puis, peut-être l'une des choses les plus importantes parmi les discussions : l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN. Le Conseil d'administration a fait appel à un consultant qui travaille avec l'ensemble des communautés pour parvenir à un consensus sur les améliorations possibles du modèle multipartite au sein de l'ICANN.

Mercredi à 8 h 30, séance importante sur l'acceptation universelle. C'est très important pour nous en tant qu'utilisateurs finaux. Ensuite il y aura une séance de mon collègue John, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter ?

JOHN LAPRISE :

Je suis John Laprise. Non, nous allons développer la stratégie de communication pour l'acceptation universelle. J'encourage une représentation de l'ensemble des RALO car la responsabilité de communication avec les membres individuels et les ALS reposera sur les secrétariats RALO et les responsables des réseaux sociaux au sein des RALO respectifs. Donc soyez présents, nous vous présenterons l'acceptation universelle. Nous avons déjà eu des réunions à ce sujet, c'est un suivi des précédentes réunions. Merci.

MAUREEN HILYARD : D'accord. Suite à ça, nous aurons l'une de nos réunions traditionnelles. La réunion conjointe avec le GAC. L'ALAC et le GAC se rassemblent et abordent des problématiques communes, nous développons davantage de sujets communs car nous travaillons dans des domaines parfois communs. Je sais que certains sont impatients de savoir ce que nous faisons au sein de l'EPDP, le renforcement des capacités, et d'autres domaines sur lesquels nous pourrions coopérer.

Ce sera une petite séance d'une demi-heure. Ensuite nous revenons dans la salle car je crois que c'est dans un autre bâtiment. Nous revenons aborder les questions de gouvernance de l'Internet. Nous aurons Nigel Hickson, en charge de la relation avec les gouvernements, qui parlera de l'efficacité de l'At-Large vis-à-vis des interactions lors des Forums sur la gouvernance de l'Internet (IGF). Ensuite, Tijani a récemment assisté à une Rights Con Conference. Il nous en parlera.

Ensuite nous aurons une autre séance sur le renforcement des capacités concernant la cybersécurité. Joanna, souhaitez-vous nous en dire davantage sur ça ?

JOANNA KULESZA: Oui. Merci Maureen. Je suis Joanna Kulesza. Cette séance se construit sur les différents séminaires web qui ont eu lieu pour l'ATLAS III. Nous avons organisé cinq séminaires web sur deux

créneaux horaires, donc environ 10 séances pour discuter des éléments fondamentaux de l'élaboration des politiques au sein de l'ICANN, de la gouvernance de l'Internet. L'une de ces séances qui s'articulait autour de ce sujet précisément, fut très populaire auprès des participants, nous avons eu de nombreuses questions, et Patrick et le collègue du personnel de l'ICANN ont été assez gentils pour nous donner les séminaires web. Nous avons pensé que c'était l'occasion d'avoir une réunion en personne.

À partir de ce qui avait été dit nous voulions avoir une réunion en personne concernant un sujet épineux parmi la communauté : s'assurer que les utilisateurs sont sécurité d'une part et d'autre part, s'assurer que les droits à la confidentialité et les droits de l'homme sont protégés. J'ai hâte d'assister à cette séance. J'espère qu'elle génèrera de l'intérêt de la part de la communauté et que des questions surviendront pour favoriser le processus d'élaboration de politiques dont nous parlons ici.

Il ne s'agit pas uniquement de confidentialité ou de sécurité. Nous cherchons des liens qui j'espère faciliteront les débats. Cela nous aidera également à mieux comprendre où se situe l'utilisateur et ce qu'il attend de nous qui représentons ses intérêts. Voilà l'idée derrière cette séance. Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Joanna. Ensuite, nous aurons la réunion des dirigeants régionaux At-Large, c'est-à-dire la réunion des dirigeants RALO animée par Mohammed qui vient de la région AFRALO. Ensuite il y aura une séance avec l'équipe ATRT3 qui viendra parler de la révision sur la responsabilité et la transparence à laquelle elle participe. Je note qu'il y a ici l'une des co-présidentes de cette équipe, Cheryl est-ce que vous pouvez nous donner une brève introduction de ce dont il s'agit ?

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Maureen. Cheryl Langdon-Orr pour la transcription. C'est un plaisir de répondre à cette question. Ce que nous voulons faire pendant cette heure avec vous, et souvenez-vous vous avez nommé plusieurs d'entre-nous. Vous avez Vander, Sebastian, Daniel et moi-même comme membres de l'ATRT3. Pat Cain, co-président et moi-même avons établi un groupe de questions, que vous avez heureusement reçu, sur lequel nous voulons baser les échanges. Ensuite nous aimerions avoir une conversation libre sur les points de vue de l'ALAC et de l'At-Large concernant les questions de responsabilité et de transparence, en particulier en lien avec l'élaboration de politiques, sa transparence, et l'efficacité de vos communications à ce sujet, nous ferons un léger parallèle avec l'autre travail que vous avez réalisé. Nous aimerions utiliser les 60 minutes pour une expérience haletante et agréable avec vous. Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci, Cheryl. Passons à John pour les questions de protection des consommateurs.

JOHN LAPRISE : Je suis John Laprise, pour l'enregistrement. Voici un autre sujet. Nous avons discuté avec l'équipe de l'organisation de l'ICANN lors de l'ICANN64. Ceci vient en complément de cette conversation, même si nous allons prendre une direction légèrement différente car l'ensemble du personnel en charge de la conformité n'est pas présent, mais nous allons prendre vos questions. La conformité est toujours une problématique qui concerne l'At-Large. Je vous encourage donc à être présent et à présenter vos questions. Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci John. Il y aura bien entendu un autre cocktail de mise en réseau à ce sujet. En fait, ce soir-là, il y a un dîner At-Large, c'est en général uniquement pour la communauté At-Large qui s'est inscrite pour assister à ce dîner. Jeudi est plutôt la journée de clôture. La clôture de l'équipe de direction. Il y a une série d'activités dont une séance avec le SSAC d'où viennent Rod et Jolly.

Ensuite nous aurons une séance après la pause café à 10 h 30, où John observera les impacts de l'At-Large. C'est le résultat du travail que nous réalisons concernant les points à débattre et les sujets d'actualité. On fait le bilan de ce par quoi nous sommes passés. Quelle valeur ajoutée avons-nous apportée à la réunion ICANN ?

Ensuite il y aura la conclusion, examen de la révision de l'ICANN65, la préparation de l'ICANN66 à Montréal, avec notamment l'ATLAS III. Nous verrons comment nous nous préparons pour l'ATLAS III et ce qui aura lieu. Le nom des voyageurs, il faudra le savoir d'ici là, ainsi que le nom de ceux à qui on a proposé une facilité de voyage. Je peux déjà vous dire que nous avons financé 60 voyageurs. C'est tout ce que je peux vous dire. Nous devons juste faire la sélection, confirmer les noms. Et nous avons quelques vérifications à faire avant. Voilà pour cette semaine. Ce sera une semaine chargée. J'espère que vous pourrez tous participer.

J'espère que l'ALAC, l'At-Large ainsi que l'équipe de direction participeront à toutes les activités de l'At-Large. Et bien entendu, tout participant intéressé est le bienvenu. Voilà pour moi. Je suppose qu'il n'y a pas de questions car je ne vois aucune fiche levée. Personne n'agite sa main. Attendez. Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, monsieur le président. Je suis Sébastien Bachollet. Je voulais souligner qu'un document a été publié par le personnel de l'ICANN il y a quelques jours concernant sa préparation pour une prochaine série de candidatures, avec de nouveaux détails. Je pense que c'est un document intéressant qui doit être pris en compte. Nous devons réfléchir à comment l'utiliser correctement. Car je pense que le personnel pourrait nous motiver à participer aux futures séries. Je pense que ce document devrait être étudié avec précision. Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci d'avoir soulevé ça Sebastien. C'est un ajout de dernière minute à notre programme car il nous a été présenté la semaine dernière. Nous avons Cyrus Namazi, vice-président principal de la Division des domaines mondiaux, qui a préparé ce document. Il prendra la parole lors de notre séance de clôture à 8 h 30. Si vous voulez discuter des hypothèses qui seront élaborées concernant la dernière série, et son impact sur les prochaines. Si cela vous intéresse, venez à cette réunion. Y a-t-il d'autres questions ? D'accord. Je passe la parole à Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Bonjour. Jonathan Zuck pour l'enregistrement. J'ai cru à une blague il y a une demi-heure. J'ai l'impression de devoir dire

'sortez-moi ça de mon système', même si ce n'est sûrement pas la première fois que ça arrive. Mais nous avons quelques personnes de l'ALAC qui n'ont pas pu assister à la réunion. Si nous étions dans une série TV criminelle nous dirions que les suspects sont « At-Large ». Je pensais pouvoir faire ressortir les choses sur une note positive. Il y a beaucoup de discussions concernant l'At-Large, au sein de la communauté de l'ICANN, l'efficacité de la voix de l'utilisateur final au sein de la communauté de l'ICANN, etc.

Et les conversations prennent de multiples directions. De nombreux axes d'approche. Je pense que c'est très facile pour nous de ne parler que du négatif. Vous comprenez ? Nous n'avons pas eu assez de sièges au Conseil d'administration. Nous n'avons pas eu assez de votes au sein du PDP, pas assez d'argent pour la sensibilisation, pas assez de fond de voyage pour se rendre aux réunions, etc. C'est facile de se fixer sur ce qui n'a pas été, c'est réagir de manière passive. Nous devons toujours nous concentrer sur ce que nous n'avons pas pris. Vous comprenez ?

Et je pense que notre efficacité, à la base, provient de plusieurs choses. Tout d'abord, nous sommes une grande organisation, donc lorsque nous parvenons à un consensus nous représentons un grand nombre de points de vue au sein de la communauté Internet, n'est-ce pas ? Et notre capacité à relier notre consensus et notre positionnement aux utilisateurs finaux est une part

essentielle de notre communication avec le reste de la communauté. Dans chaque réunion il y a toujours un risque, de n'être que des individus intelligents. Ce que vous dites n'a aucun sens à cause de x ou y. Et lorsque j'étais dans le comité pour Z, nous disions telle ou telle chose, n'est-ce pas ? Ce que vous dites dans ce contexte fait baisser votre influence et votre pouvoir.

Si vous êtes en mesure de dire que c'est le résultat d'un consensus At-Large alors expliquez comment il s'applique aux utilisateurs finaux, venez-en au fait, vous pourriez avoir beaucoup d'influence dans beaucoup de domaines au sein de l'ICANN. Je pense donc qu'il est essentiel, dès que possible, de présenter les choses de cette manière. Ce qui signifie qu'une partie de notre devoir est de parvenir à un consensus, mais c'est également une discipline, essayer d'être plus intelligent que l'autre. Je sais que vous l'êtes tous. Mais ce n'est pas aussi fort que de transmettre un message qui est le fruit d'un consensus et qui est dans l'intérêt direct des utilisateurs finaux. Tout ceci relève un peu d'un encadrement, mais si vous voulez personnaliser la chose, c'est très bien.

Si vous avez un exemple par rapport à votre région ou votre expérience avec les utilisateurs finaux, tant qu'il s'agit toujours de transmettre ce message, puis de le personnaliser, d'en faire un exemple, c'est très bien. Mais essayez de le dépersonnaliser au

maximum, d'accord ? Avez votre message sur cette communauté et les utilisateurs finaux et vous verrez votre efficacité s'accroître au sein de la communauté.

Pour ce faire, nous tentons actuellement de travailler sur l'élaboration de politiques entre les réunions, à mesure que nous faisons des commentaires, lors des conférences publiques pour obtenir des commentaires à mesure que nous développons des avis, etc., à mesure que nous avons des discussions concernant les politiques (c'est la deuxième réunion), pour traiter ces questions dès que nous les recevons et les résumer en points à débattre. Vous remarquerez que parfois, elles ne sont pas aussi pointues qu'elles pourraient, car c'est un domaine où nous n'avons pas obtenu de consensus, d'accord ?

Plus nous avons de consensus plus ces questions pourront être spécifiques. Elles ne sont établies qu'à partir de nos discussions. Parfois, à titre personnel, vous ne serez pas d'accord avec celles-ci. Mais je vous assure que sur le long terme, votre influence au sein de la communauté sera davantage renforcée par la diffusion d'un message de consensus que par le fait de toujours essayer de vous démarquer de ce message à l'extérieur des forums publics. C'est ici le meilleur endroit pour le faire, n'est-ce pas ? Ayez ces discussions ici, faites changer les mentalités ici, puis essayez, dans la mesure du possible, de quitter la salle avec un message et

des principes unifiés. J'espère que ça a du sens pour vous. Vous avez une question ? Allez-y.

SATISH BABU:

Je suis Satish, pour l'enregistrement. J'ai récemment assisté à une séance d'introduction à l'ICANN65 en revenant en Inde. Et je me suis demandé : au vue de la grande diversité que vous avez à l'At-Large, est-ce que vous forcez les personnes qui pourraient avoir une opinion divergente à adopter un consensus ? Quelle est votre position à ce sujet ? Merci.

JONATHAN ZUCK :

Jamais je ne suggérerais de forcer le consensus. Chaque personne ici est libre de participer à toute conversation en tant qu'individu, et d'exprimer de manière explicite son propre point de vue. Nous devons faire attention à deux choses : ne pas apporter de la confusion aux personnes en dehors de cette salle quant au fait qu'il s'agisse d'un point de vue consensuel de l'At-Large ou de votre point de vue personnel. Vous devez être clair sur ça. Ce que j'essaie de dire, c'est que nous devons tout faire pour parvenir à un consensus, pour que tout le monde collabore pour proposer ce consensus. Vous pouvez dire, « Ce n'est pas mon opinion, mais nous sommes parvenus à un consensus », c'est ça

qui est important. Et que nous essayons de faire avancer les choses.

Cela veut dire que tout le monde transmet un message similaire lors des pauses-café, des prochaines réunions de procédure, de dîners de réunion, etc., c'est comme ça que l'influence et le pouvoir de l'At-Large seront portés. Voilà ce que je dis. Je ne cherche pas à modifier l'intégrité des personnes. Il s'agit de la manière dont vous en parlez. C'est la position de l'At-Large au nom des utilisateurs finaux. C'est ça la question. Et plus nous le dirons de cette manière plus le message que nous délivrerons sera fort. Merci.

JOHN LAPRISE :

Je suis John Laprise, pour l'enregistrement. Je lance la file d'attente. Je suis le premier. Je voudrais revenir sur ce qu'a dit Jonathan. Sur votre citation. Il y a eu par le passé des moments où l'ALAC avait des divergences d'opinions sur une question et on peut très bien dire à la communauté que nous ne parvenons pas à un consensus, nous sommes divisés sur une question en particulier. Nous essayons de parvenir à un consensus mais ce n'est pas toujours possible. Donc je ne pense pas que ce soit un problème de dire à l'ensemble de la communauté que nous sommes divisés sur une question particulière. Très bien. Alberto, Yrjö puis Fouad.

ALBERTO SOTO :

Bonjour à tous. Je vais parler en espagnol. Je suis Alberto. Je voudrais revenir sur quelque chose qu'a dit Jonathan et qui est très important. Je pense que c'est intéressant d'écouter Jonathan car si j'ai bien compris, il a dit que lorsque nous parlons au reste de la communauté de l'ICANN, si nous voulons faire passer un message, c'est mieux de le faire passer comme un message consensuel. Pour plusieurs RALO et membres de l'ALAC également, il existe une opinion différente sur la manière de transmettre ce message. Si je parle au sein de LACRALO, de nombreuses personnes pensent que le consensus doit être obtenu au niveau de l'ALAC et pas au niveau de la RALO. Je pense que nous devrions établir des principes directeurs car il existe une certaine confusion sur la manière de parvenir à un consensus au niveau de l'ALAC et de la RALO. Je vous remercie.

JONATHAN ZUCK :

Merci. C'est un très bon point. C'est encore Jonathan Zuck pour l'enregistrement. C'est un point qui peut être développé de notre côté : comment parvenir à un consensus. Autre chose que je souhaitais soulever pour appuyer notre crédibilité au sein de l'organisation : une sorte de processus transparent pour parvenir au consensus. Cela inclut de demander aux gens de

communiquer d'une manière ou d'une autre avec les utilisateurs finaux. Vous comprenez ?

Et je pense que si nous parvenons à intégrer cela dans notre processus d'élaboration de politiques nous pourrions accroître notre capacité à parler au nom de cette unité constitutive avec une certaine crédibilité en dehors de ces salles de réunion. La séance de John concernant l'acceptation universelle est une première tentative pour établir une voie de communication des RALO vers les ALSes en passant par leurs membres et dans le sens inverse, et voir à quoi peut ressembler cette boucle de rétroaction. Si nous sommes en mesure de développer cette voie de communication, nous aurons quelque chose de fort, pas uniquement à des fins de plaidoyer mais aussi pour comprendre le point de vue de l'utilisateur final.

YRJÖ LÄNSIPURO :

Merci. Je suis Yrjö Länsipuro pour l'enregistrement. C'est une excellente initiative, nous aurions dû commencer il y a longtemps. Bref, c'est bien d'avoir commencé maintenant, en particulier de mon point de vue en tant qu'agent de liaison du GAC. On nous a parlé de coopération et nous avons fait des déclarations communes avec le GAC sur des questions pour lesquelles tout le monde est d'accord. Maintenant, ce GAC souhaite avoir des discussions de politique en intersession avec

nous, et c'est possible uniquement si nous avons un minimum de consensus entre nous. Et c'est bien entendu ce que le GAC essaie de faire. En particulier sur les noms géographiques.

FOUAD BAJWA :

Merci. Bonjour. Je suis Fouad Bajwa pour l'enregistrement. Quelques idées. Nous nous appuyerons toujours sur l'ALAC pour la majorité du travail difficile que nous réalisons, car c'est de l'ALAC que proviendront toujours en premier les questions qui ensuite sont transmises aux RALO. Ceci étant dit, le processus d'élaboration de politiques et la participation des RALO et des ALSes, feront toujours partie de ces processus où tout le monde essaie d'avoir le plus de retours possibles. Cela va nécessiter un travail fastidieux d'obtenir un nombre significatif de retours de la part des RALO. Je suppose que lorsque les questions de financement surviennent, lorsque nous voyons que nos demandes en matière de voyage, d'événements ne sont pas prises en compte.

Ce qui joue en notre faveur dans nos activités de la vie réelle, jamais avec des activités organisationnelles, c'est que nous avons des groupes de travail permanents. Pas comme les groupes de travail intercommunautaires (CWG), mais des groupes avec des connaissances spécialisées d'un sujet, qui sont en permanence en charge d'une problématique particulière. Par

conséquent, si l'on a ce groupe de travail qui transmet en permanence le message, qui consolide nos besoins et qui promeut tout l'espace dont nous avons besoin au sein de l'ICANN, principalement pour ces réunions lors desquelles les décisions sont prises, l'affirmation selon laquelle ce sont là les besoins de la communauté At-Large et de ses univers respectifs aura beaucoup plus de sens.

Autre chose importante : on ne peut nier l'importance du travail que vous faites. Je souligne avec insistance le fait qu'il est nécessaire qu'il s'agisse d'un groupe de travail permanent, d'une activité permanente. Car les défis en matière de politique vont évoluer à mesure que l'Internet évolue, à mesure que les utilisateurs qui interagissent avec Internet évoluent, à mesure que les innovations en matière de réseaux évoluent. Nous devons répondre aux besoins changeants, au caractère important du groupe et de son rôle. Autre aspect important : comment impliquer les ALSes. J'ai étudié ce qu'on appelle la 'démocratie fluide'. Je ne sais pas si certains connaissent.

On se tourne vers les ALSes lorsque nous concevons une stratégie de participation sur les réseaux sociaux ou que nous enquêtons sur elles, sur ce qui fonctionne dans nos activités de participation. Si nous avons un tableau de bord avec toutes les questions urgentes et tous les messages provenant de l'ALAC listés, et que

chacun puisse interagir avec ces messages par le biais du tableau de bord communautaire, ce serait une étape nouvelle et majeure. Ce serait une nouvelle activité de développement.

Je sais qu'il s'agit de plus en plus de technologies, mais nous pourrions rester en contact avec nos ALSes, faire qu'elles soient toujours impliquées dans le PDP et continuer à obtenir des commentaires. Je peux vous assurer que même si je n'étais pas physiquement là, je pourrais participer à 70-80 % car je n'aurais qu'à cliquer et faire peut-être un ou deux commentaires. Ce serait un outil majeur pour envoyer les commentaires de chaque RALO à Satish. Ce serait un outil important pour envoyer les commentaires à votre RALO. Vous comprenez ?

Ces commentaires collectifs seraient très importants pour l'ALAC. Et si ce groupe de travail permanent continue de montrer ces tableaux de bord à ces dirigeants, je peux vous garantir que dans trois ans vous aurez obtenu plusieurs sièges ayant droit de vote, que votre situation financière s'améliorera. C'est ce qu'il faut faire. Il s'agit de la manière dont nous allons nous réorganiser par ces temps changeants, dont nous allons répondre à nos besoins. Merci.

JOHN LAPRISE : Je suis John Laprise. Ensuite nous avons Wale, Sebastien et Matogoro. Il nous reste deux minutes. Merci.

JONATHAN ZUCK : Je prends une seconde pour préciser les choses. Concernant la question du développement sur le long terme de ces problématiques, il s'agit de savoir ce qui va avoir lieu lors de la séance de Joanna sur les sujets d'actualité à l'At-Large, c'est ça ? On parle du développement actuel de notre position et de la politique, ainsi que des points à débattre sur une période de temps assez longue. Et cet outil est conçu spécialement pour que les RALO l'utilisent lorsqu'elles développent leurs propres documents sur les sujets d'actualité régionaux, en espérant qu'elles adapteront leurs documents selon leur région. Tout ceci en commençant par une liste, par une coopération continue. C'est en constante évolution. Vous pensez à un tableau de bord. On réalise certains changements suite aux résultats de la mise en œuvre de la révision At-Large.

Donc par exemple : les commentaires que nous déposons sont associés à des résumés analytiques pour que cela demande moins d'effort d'en intégrer de nouveaux. Et si nous avons besoin de faire remonter des commentaires, nous pouvons. Essayons ça. Pour cela, consultez la page consacrée aux politiques car elle a changé depuis la dernière fois que vous l'avez peut-être

consultée, elle est en constante évolution. Merci beaucoup pour vos commentaires sur ça.

WALE BAKARE:

Je suis Wale Bakare pour l'enregistrement. Comme j'ai été mis en garde par le précédent orateur, je voulais juste dire une chose. Lorsque vous essayez d'avoir un consensus, il y a des éléments clés que vous devez intégrer pour finaliser le consensus. Si vous voyez que vous avez un message, vous devez le communiquer. La communication d'un message est un élément essentiel pour améliorer l'efficacité d'un consensus. Ensuite, vous devez vous assurer d'avoir une certaine réactivité, lorsqu'ils vous répondent, chaque membre, chaque partie prenante comprend ce qui se passe. C'est également ça la transparence. Merci.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Je vous remercie. Je vais aller vite en parlant en anglais. Désolé. J'ai quelques commentaires et je n'ai pas utilisé la bonne manière pour les convaincre. Jonathan, je suis désolé. Je ne vais pas lire tous mes commentaires, mais je voudrais soulever une inquiétude concernant les technologies en matière d'identificateur. On ne peut pas dire qu'UH et POINT soient prometteurs. Je pense que chacun représente un grand risque pour les utilisateurs finaux. Je dirais que nous avons le temps

d'avoir cette discussion. Si vous allez sur la page vous verrez que j'ai essayé de rassembler les informations à ce sujet. Je les ai partagées avec le CPWG, le groupe en charge des politiques. Vous verrez que ce n'est pas seulement un grand principe. C'est peut-être pire qu'avant. Il faut en parler et trouver un consensus. Il ne s'agit pas de dire que c'est bon ou mauvais mais de dire que c'est un point dont il faut discuter et sur lequel nous allons travailler. Merci.

MATOGORO JABHERA:

Oui. Merci. Matogoro Jabhera. Je représente l'ALAC auprès de l'équipe de révision SSR2 de l'ICANN. Je suis heureux de faire partie des discussions et du débat sur la manière de parvenir à un consensus, en particulier en ce qui concerne diverses problématiques qui ont un impact sur les utilisateurs Internet finaux en Irak. Lors de ma présentation à l'équipe, nous avons parcouru un ensemble de problématiques et je pense que les discussions sur le consensus sont très importantes, nous représentons la voix de plus de 7,1 milliards d'utilisateurs. La moitié de la population du groupe utilise désormais Internet.

Nous sommes les porte-paroles de beaucoup de personnes, il nous faut une stratégie pour parvenir à un consensus et donner une voix au sein de chaque équipe ou chaque groupe, nous représentons ces utilisateurs Internet. Si nous parvenons à un

consensus, cela nous donnera plus de voix pour appuyer ce sur quoi nous devons nous mettre d'accord. Je soutiens la mise en place d'une stratégie, un moyen pour parvenir au consensus, en particulier pour les personnes représentant l'ALAC auprès des différents groupes et de l'équipe de révision. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci pour ce point. Nous avons obtenu les rapports suite aux conférences du CPWG de Alan et Hadia, qui représentent nos intérêts auprès du groupe EPDP concernant la conformité au RGPD, et le consensus At-Large à ce sujet. La structure de base de leur présentation repose sur les principales problématiques qui sont abordées. Nous pensons que telle est la position de l'At-Large. Qu'en pensez-vous ? Ensuite nous en discutons, nous y travaillons puis ils seront en mesure de revenir vers l'EPDP, n'est-ce pas ? Avec davantage de consensus sur ces problématiques. J'adorerais que ceci puisse s'étendre à d'autres domaines auxquels nous participons au sein de l'ICANN.

La SSR2 est un exemple parfait de participation et d'examen des questions soulevées, des polémiques, du point de vue de l'utilisateur final. Avoir une discussion serait un élément déclencheur car on ne fait pas vraiment attention à ce qui se passe au sein de l'équipe de révision. Il faudrait nous permettre de porter davantage notre attention sur ce qui intéresse

particulièrement les utilisateurs finaux pour l'intégrer à nos discussions. Merci.

JOHN LAPRISE :

J'ai Daniel, puis Amrita et Sebastien en attente.

DANIEL NANGHAKA:

Je suis Daniel, pour l'enregistrement. Quelques points essentiels en ce qui concerne le tableau de bord d'Ella. Je pense qu'il faut définir un calendrier de mise en place de ces politiques. Si une discussion en particulier prend un certain temps il faut être prudent, car cela a également un impact sur la mise en place des sujets d'actualité.

Pour faire référence à l'AFRALO, lorsque les sujets d'actualité ont été établis, nous avons élaboré un plan de mise en œuvre. Mais le plan de mise en œuvre qui devait prendre environ un an a pris plus de temps, ce qui a provoqué un changement dans le plan général de mise en œuvre. Est-ce qu'il y a une démarcation possible ? Peut-être qu'il faudrait soulever la question plus tôt dans les discussions notamment sur l'établissement des calendriers concernant ces problématiques principales qui sont abordées. Car au moment où le sujet d'actualité a été soulevé, au moment où les discussions démarrent, la mise en œuvre n'a pas

eu lieu et une autre problématique est soulevée. C'est un élément important.

Et pour finir, concernant le processus de concertation, le fait que certaines recommandations provenant de la communauté représentant les utilisateurs finaux, je pense également que nos ALSes respectives doivent jouer un rôle important dans la diffusion des éléments de discussion essentiels qui surviennent lors des réunions respectives ou des révisions respectives et qui aboutissent sur des politiques qui ont un impact sur les utilisateurs finaux. Je pense qu'il faut également définir un mécanisme précis pour les commentaires provenant de la communauté qui serait un compromis [inaudible]. Ce n'est pas ce qui se passe. Cela pourrait faire l'objet de discussions. Merci.

JONATHAN ZUCK : Je suis tout à fait d'accord.

AMRITA CHOUDHURY : Merci. Je suis Amrita Choudhury. C'est une très bonne chose de se concentrer sur les politiques, les gens sont davantage encouragés à participer et à prendre connaissance des politiques même sur le site Web. Vis-à-vis de mes activités de participation, je constate que les gens ne viennent pas sur le site Web. Je ne vois pas des gens qui s'impliquent je vois des ALSes. Il faut réfléchir à

comment les faire venir sur le site Web au moins pour voir ce dont nous parlons. Tout le monde ne peut pas participer à tout, mais aux niveaux supérieurs ils peuvent donner leur point de vue et aider au processus de concertation. Lorsque l'on rentre dans les détails tout le monde n'a peut-être pas les compétences techniques de participer mais lorsqu'il s'agit d'idées plus générales ils peuvent. Si on peut introduire cette idée, les intérêts en question, les gens comprendront peut-être mieux et participeront au processus de concertation. Voilà les deux points que je voulais soulever.

JONATHAN ZUCK :

D'accord. Merci. Je suis tout à fait d'accord. Je souhaite vraiment souligner l'importance de la séance de John consacrée à l'acceptation universelle. Elle traite en partie de l'acceptation universelle. L'acceptation universelle est un prétexte pour nous permettre de tester un mécanisme pour créer une boucle de rétroaction. C'est le premier thème sur lequel nous le testons. Mais l'objectif principal est d'essayer de créer cette boucle de rétroaction pour l'utiliser de manière plus fluide des RALO aux ALSes en passant par leurs membres à mesure que nous développons des politiques et que nous améliorons leur efficacité. C'est le vrai test. Donc même si vous ne pensez pas à

l'acceptation universelle, prenez part à cette initiative car c'est un processus très important.

AMRITA CHOUDHURY : La sensibilisation autour de l'acceptation universelle fonctionne bien. Nous avons essayé de l'appliquer en Inde. Et du point de vue de l'Asie, à l'heure actuelle, on en est plus au niveau développement qu'au niveau mise en œuvre. Le défi pour nous maintenant est l'adoption, mais c'est déjà un bon début.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Jonathan, j'ai un peu peur que tout relève du CPWG. Êtes-vous sûr que vous voulez un groupe en charge des politiques et des équipes de révision, car il en existe déjà trois ? La SSR2, le LDS2 et l'ATRT3. Si vous ajoutez le CCWG sur les procédures d'enchères, etc., il faudrait peut-être que tout relève du même groupe. Peut-être qu'un jour nous pourrions dissoudre l'ALAC et tous les autres groupes et n'avoir que celui-ci. Je plaisante bien sûr mais faites peut-être attention à ne pas tout mettre sur les épaules de ce groupe, il devait s'agir d'une politique. Et je ne suis pas sûr que l'on puisse dire que les équipes de révision sont des politiques.

À la fin de la journée nous aurons des politiques c'est certain mais ce n'est pas la même chose que le PDP ou le groupe de travail intercommunautaire, sur un sujet particulier. Je pose la question

simplement. Si tout repose sur ce groupe alors nous devons agir en permanence de cette manière, par rapport à l'ordre du jour, aux trois révisions en cours, s'il y a quelque chose à dire. Si ce n'est pas le cas, ce sera un élément de substitution. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci. Je n'ai pas la réponse à votre question. Ce que j'aimerais voir ce sont des représentants d'une équipe de révision ou d'un groupe de travail qui disent : voilà trois problématiques soulevées qui ont un impact sur les intérêts des utilisateurs finaux. Qu'il s'agisse de l'At-Large, de l'ALAC, du CPWG, etc...est-ce qu'il y a un moyen pour cette personne de revenir vers l'équipe de révision et dire 'nous avons un consensus sur ces trois points' plutôt qu'une personne qui donnerait simplement son opinion personnelle. C'est tout ce que j'essaie de changer. Si on doit passer par le CPWG mais que ça ne fonctionne pas, vous devrez trouver un autre mécanisme. Mais je n'ai pas besoin d'entendre parler de tout ce qui se passe au sein de l'équipe de révision. Heureusement il y a une phase de rédaction qui décrit les spécificités relatives aux utilisateurs finaux dont nous devrions discuter. C'est parti pour les discussions. C'est tout.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Excusez-moi. Nous ne faisons pas partie d'une équipe de révision juste pour les utilisateurs finaux. Nous sommes là pour l'ICANN, l'Internet et le monde. Désolé de vous dire ça. Nous avons ensuite besoin des contributions de l'At-Large sur des sujets qui pourraient ne pas avoir un impact direct sur les utilisateurs finaux. Je sais que l'on essaie de se concentrer sur ça en particulier et c'est très bien pour les questions de politique. Mais je ne suis pas sûr que ce soit le meilleur moyen. Nous allons participer aux équipes de révision en général. Il faut parler de ça à un moment donné dans les discussions du jour. Merci.

JOHN LAPRISE : Je suis John Laprise, pour l'enregistrement. Nous avons Satish, Olivier, Maureen et Shreedeeep en attente. Ensuite je vois Daniel. Daniel, puis Holly et Satish.

SATISH BABU: Merci John. Je suis Satish, pour l'enregistrement. J'ai une question de processus à soulever et qui se réfère au grand nombre de membres ALS. Actuellement nous collaborons avec des membres des ALSes et des membres individuels, mais chacune de ces ALSes disposent d'un grand nombre de membres qui, pour une raison ou pour une autre, ne communiquent pas ou ne participent pas directement au processus de politique. Je me

demande s'il existe un moyen de les faire participer ? Aller au-delà de cette barrière qui est clairement factice après la révision At-Large. Cette révision a démontré que nous devons impliquer les membres de ces ALSes au-delà des représentants de ces ALSes. Peut-on réfléchir à une modification du processus grâce auquel nous pourrions également les consulter ? Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je vous remercie. C'est Olivier Crépin-LeBlond. J'apprécie vraiment le document que nous voyons à l'écran. Je pense que nous devrions envisager une page Wiki avec des liens vers les différents sujets d'actualité des RALO, avec un tableau comprenant chaque titre des sujets d'actualité de chaque RALO et réaliser également des comparaisons entre régions. Je pense que ce serait vraiment très utile. Avoir ensuite une colonne dans chaque tableau. Donc cinq colonnes, une pour chaque RALO et la sixième pour les sujets d'actualité ALAC. Nous pourrions ainsi les relier les unes aux autres.

JONATHAN ZUCK : Nous sommes en train de mélanger plein de problématiques. Je ne voulais pas vraiment ouvrir la boîte de Pandore maintenant, je voulais juste signaler que votre voix sera mieux portée cette semaine si vous êtes en mesure de nous dire que vous avez

obtenu un consensus et son impact sur les utilisateurs finaux. Il faut continuer à avoir ces discussions très utiles. Les sujets d'actualité feront l'objet d'une séance différente. Présentez vos suggestions car nous allons devoir trouver comment les présenter et les utiliser. Pour cette semaine il s'agit juste de points de débat, il s'agit de vous soutenir lors des conversations lorsque quelqu'un soulève une question. Vous comprenez ? Ou alors, vous faites partie d'un groupe de travail et vous levez la main et dites : l'At-Large pense ceci ou cela, d'accord ? C'est l'exercice pour ce matin. Si vous avez davantage de questions concernant ce processus, levez votre fiche. Si ce n'est pas le cas, nous allons poursuivre car ces questions de consensus font partie d'une discussion permanente que nous n'allons pas résoudre avant la pause café.

JOHN LAPRISE : Maintenant nous avons Shreedeeep, Daniel, Holly et Matogoro et Maureen. Si vous avez des commentaires par rapport à ce qu'a dit Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Nous ne sommes même pas encore revenus sur ça.

JOHN LAPRISE : Nous allons fermer la liste d'attente.

SHREEDEEP RAYAMAJHI: Oui j'aimerais prendre la parole. Je suis Shreedeeep. Je pense vraiment que le processus multipartite et la participation multipartite elle-même sont deux choses différentes. Une meilleure stratégie de communication est nécessaire pour cibler les dirigeants individuels ainsi que les ALS. Cela pourrait aider à établir un consensus car au final on voit une certaine confusion.

JONATHAN ZUCK : Je suis d'accord.

DANIEL NANGHAKA: Je suis Daniel, pour l'enregistrement. Je ne voulais pas réagir à cette question de stratégie de communication mais je voulais parler des révisions. Pour revenir à ce qu'a mentionné Sebastien, les révisions sont très importantes. Les mises à jour des révisions pour la communauté sont très utiles. Je pense que vous devez vraiment prendre cela en compte et le fait que nous, l'ATRT, nous aurons une séance avec l'ALAC car lors de cette réunion nous allons parler de notre collecte des données. Je pense que nous devons examiner ce point.

Pour revenir à la question de la stratégie de communication. Actuellement, c'est toujours en cours et ils attendent les mises à jour concernant la stratégie de communication At-Large. Nous allons être en mesure de présenter d'autres options, des stratégies de participation et de communication. Je pense que Maureen sera en mesure de préciser cela. Merci. Pour finir en ce qui concerne la politique. Voyons comment obtenir une participation communautaire totale au processus d'élaboration de politiques. Merci.

HOLLY RAICHE :

Juste deux trois choses d'ordre pratique. La première, le problème du site Web. Si vous ne le connaissez pas bien alors c'est très compliqué. Ce que les RALO peuvent faire dans toutes leurs réunions c'est d'avoir des gens qui se rendent sur le site Web pour voir quels sont les problèmes, se concentrer sur un problème pour que tout le monde au sein de chaque RALO puisse revenir vers chaque ALS et voir ce que les gens ont compris du problème et comment apporter des commentaires. Je pense qu'il y a un vrai problème de mécanisme quant à la facilité d'apporter des commentaires ou même de comprendre le problème. Merci.

MATOGORO JABHERA: Merci. Je suis Matogoro pour l'enregistrement. J'apprécie vraiment les discussions actuelles et, depuis que j'ai rejoint l'équipe de révision SSR2 en 2017, nous avons connu beaucoup de hauts et de bas, et l'ALAC et la communauté en sont conscients, nous gérons une problématique essentielle, la sécurité, stabilité et résilience de l'identificateur unique. Les utilisateurs Internet sont ceux qui sont très impactés par ces problématiques que nous gérons. [Inaudible] sans avoir un moyen de communication en place, une manière de donner la parole aux utilisateurs Internet vis-à-vis de la question de la sécurité, stabilité et résilience des identifiants uniques, on a l'impression que leur voix n'est pas assez représentée.

Cependant, nous sommes un groupe d'experts et nous gérons des problématiques difficiles et uniques, il faut que l'ALAC dispose d'une structure pour garantir que nous représentons la voix de plus de quatre milliards cent millions d'utilisateurs quant à la sécurité, stabilité et résilience de l'Internet. À la base nous organisons des conférences mensuelles voire trimestrielles pour faire le point sur ce que nous faisons. Mais depuis la pause de l'équipe de révision SSR2, rien ne s'est passé. Vous trouvez que vous progressez et d'un coup vous êtes stoppé. Si l'ALAC n'est pas derrière nous, nous sommes des orphelins dans le groupe d'experts. Il faut ajouter à tout ça la voix des utilisateurs finaux. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci. Allons-y. Voyons voir. Les discussions ont été assez complètes et ont même été au-delà de l'intention de départ, mais nous prendrons note des commentaires qui ont été faits. Je voulais simplement ajouter un commentaire concernant le CPWG. Il s'agit d'un groupe de travail qui examine l'établissement d'un consensus autour de sujets particuliers d'ordre prioritaire. Il existe des activités auxquelles nous participons notamment concernant les commentaires publics [inaudible] ont la priorité. On ne discute pas de tout, tous ensemble. Ils sont en général guidés par un rédacteur, une personne qui vient avec une idée et la discussion prend place.

Nous avons des réunions hebdomadaires présidées par Jonathan et Olivier. Et nous avons des personnes qui contribuent à ces réunions hebdomadaires, un groupe grandissant, et des personnes qui viennent seulement lorsqu'elles sont disponibles. Dans le même temps nous devons nous assurer que nous établissons un consensus d'opinion à partir des discussions que nous avons ici. Je voulais terminer sur ça et reprendre l'élément des points de débat qui était notre principal sujet de la séance et l'importance de ces points de débat pour la semaine à venir. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Je dois faire attention aux termes que j'utilise et qui créent d'autres discussions. J'aimerais parler rapidement de certains des points à débattre de cette réunion que nous avons constitués via notre processus imparfait d'établissement d'un consensus que nous allons continuer à améliorer. Non allons passer en revue la version de base pour que tout le monde puisse déjà avoir un aperçu. Nous allons essayer d'en parler rapidement. Sebastien a soulevé quelques points, nous pouvons essayer de faire quelques ajustements du document à mesure que vous en parlez.

Passons-les en revue rapidement. Concernant les procédures ultérieures, notre point numéro un est que nous ne sommes pas pressés, n'est-ce pas ? Il n'y a pas une énorme demande des consommateurs ou des utilisateurs finaux pour les nouveaux TLD. Je pense donc que nous pouvons continuer à diffuser ce message conjointement avec le GAC. C'est un message fort même si ça paraît simple. Nous continuons à croire qu'il faut donner la priorité à la communauté et aux candidatures des régions faiblement desservies. Le discours de Sebastien sur ce point en particulier est que, parfois, des personnes au sein de région bien desservies essaient de mettre des domaines de premier niveau au sein de régions faiblement desservies mais ce n'est pas tout à fait la même chose. Nous parlerons donc un peu de cela, du caractère prioritaire à donner aux candidatures qui proviennent de

membres autochtones de ces régions faiblement desservies également.

Le troisième message est : faites les choses bien cette fois-ci. Nous avons une importante liste de recommandations provenant de la dernière série. C'est très bien pour la crédibilité car tout le monde aime écouter, je vous le disais. Lorsque nous avons soulevé des points ils n'étaient pas mis en place et il y a alors eu des problèmes lorsque la précédente série a commencé. Nous devons affirmer nos positions, prendre les choses en main, solidifier le processus avant de poursuivre doit être une priorité. Cela signifie mettre en œuvre les recommandations de la CCT, du RPM et de la SSR2 avant d'avoir une nouvelle série. Cela signifie écouter les commentaires du SSAC et les prendre en compte.

Et ne laissez pas tout au personnel en charge de la mise en œuvre. Vous comprenez ? Lors de la précédente série, l'établissement des politiques et leur mise en œuvre ont trop été laissés à l'organisation de l'ICANN. Voici certains des thèmes principaux autour des procédures ultérieures. Où que vous soyez, vous vous retrouvez à parler de cette question. Des lieux de consensus qui reflètent les commentaires que nous avons soumis jusque-là. Diapo suivante, s'il vous plaît.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Pouvez-vous expliquer les abréviations ? Car je suis quasiment certain que certaines personnes ne savent pas ce que signifient CCT, SSR2, RPM.

JONATHAN ZUCK : Oui. CCT veut dire...pardon. Holly va parler de notre position concernant la CCT. Je n'essaie pas de vous blinder d'informations et de faire de vous des experts de chaque sujet, mais j'essaie de vous offrir une solution pour s'assurer que nous tenons le même discours, la répétition d'un message c'est un message diffusé et retenu. Vous comprenez ? Donc Holly va parler des contributions de la CCT, c'est à dire de l'équipe de révision sur la concurrence, confiance et choix du consommateur. RPM signifie : mécanismes de protection des droits. SSR2, dont nous venons de parler c'est la révision concernant la sécurité et la stabilité. SSAC c'est le comité consultatif sur la sécurité et la stabilité. Ce sont des conditions préalables importantes pour une nouvelle série. Si on vous demande, quelles recommandations spécifiques CCT vous essayez de suivre, faites comme si quelqu'un vous appelle à l'autre bout de la salle et partez, mais faites passer le message que ces recommandations sont des conditions préalables.

D'accord. Diapo suivante, s'il vous plaît. Les noms géographiques. C'est un travail toujours en cours pour nous n'est-ce pas ? L'un de nos principes clés est que nous devrions réduire

la confusion des utilisateurs finaux, n'est-ce pas ? Il ne devrait pas y avoir un domaine de premier niveau pour lequel l'utilisateur pense qu'il s'agit d'une chose alors que c'est tout autre chose, que c'est en rapport avec la communauté alors que c'est commercial, etc. Nous devons donner la priorité aux communautés autochtones pour les usages non-génériques spécifiques à une région. Autrement dit, s'il y a une proposition pour quelque chose au niveau de la région et qu'il ne s'agit pas juste de se servir d'un nom comme d'un générique, alors nous devrions donner la priorité à ces communautés autochtones. Et nous travaillons toujours sur un consensus pour le reste. Les choses évolueront avec les semaines car nous aurons cette discussion.

Très bien, diapo suivante, s'il vous plaît. Procédures d'enchères. Elles sont conformes à la mission de l'ICANN, autrement dit, elles relèvent du cadre de l'ICANN. Il ne s'agit pas uniquement d'aider les gens à comprendre comment envoyer un e-mail. Autre point : les personnes individuelles au sein des ALSes devraient pouvoir participer au processus. Ce sont les points importants que nous avons soulevés dans les commentaires sur les procédures d'enchères.

Diapo suivante, s'il vous plaît. La mise en œuvre du RGPD ou l'EPDP, étape deux. Le plus important pour nous désormais, la

priorité pour l'At-Large est de rendre accessibles à des acteurs légitimes des informations qui sont aujourd'hui retenues. Les chercheurs en cybersécurité sont des personnes axées sur les logiciels malveillants et l'hameçonnage, etc. Toutes ces personnes doivent disposer d'un mécanisme pour demander et recevoir des données, c'est là la priorité pour l'EPDP. Nous devrions, si possible, réexaminer la question de la distinction géographique et de la distinction entre personne morale et physique, dans le cadre de la question des divulgations. Toutes ces choses sont donc rendues publiques. Ce n'est pas la même chose que 'l'accès'. C'est une question de vocabulaire qui n'en finit pas. Mettons-nous d'accord au sein de cette pièce pour dire que la divulgation ce sont les informations qui sont disponibles en permanence. L'accès est la possibilité d'obtenir des informations cachées.

Nous devons examiner les coûts réels de ces distinctions si elles étaient mises en place, avec une étude indépendante. Car aujourd'hui tout est examiné avec les yeux des parties contractantes. Alan et Hadia ont donc tout fait pour qu'une étude indépendante soit faite sur les coûts réels de ces distinctions car on entend dire qu'ils sont élevés mais nous n'avons rien de concret.

Diapo suivante. Vous trouverez davantage de textes pour chaque diapo, d'accord ? Évolution vers le modèle multipartite. On peut dire qu'il existe encore des questions structurelles à traiter. Elles ont été soulevées et sont en cours de discussion, il y a un consensus approximatif au sein de l'At-Large pour dire qu'il existe encore des questions structurelles à traiter. Elles ne seront pas traitées cette semaine mais il est important d'en parler. Quant au processus qui a lieu actuellement, nous renforçons la sécurité du DNS et le système de service du DNS, en faisant évoluer le DNS pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs finaux. Garantir la stabilité financière de l'ICANN sur le long terme a également été soulevé lors de nos réunions At-Large et encourager la participation de la communauté au sens large est une autre grande problématique pour l'At-Large. Il s'agit de réfléchir à comment faire participer les gens à ces discussions, de manière gérable pour eux pour qu'ils n'y consacrent pas tout leur temps.

Diapo suivante, s'il vous plaît. Concernant les révisions des grands points, le processus du NomCom doit être plus transparent. C'est un point qui revient sans cesse. Nous sommes en faveur des nouveaux standards pour les révisions spécifiques pour qu'elles aient une meilleure portée, avec au début un processus d'échanges avec le Conseil d'administration, pour qu'il n'y ait pas de surprises vis-à-vis de la révision CCT. Nous avons parlé de ces nouveaux standards, nous pensons qu'ils seront

bénéfiques au processus de révision. Autre point soulevé dans nos discussions : définir si l'ATRT devrait être habilitée à prioriser les révisions, en reporter certaines, en proposer d'autres, etc...pour qu'il n'y ait pas de situation critique comme maintenant où nous avons tellement de recommandations que l'organisation ne les reçoit jamais.

Diapo suivante. S'il y en a une. Des technologies d'identificateur émergentes. C'est un autre point soulevé par Sebastien il y a quelques minutes et pour lequel il y a eu de nombreuses discussions. Ce n'est pas fini. Les gens estiment qu'il y a de grandes promesses en termes de sécurité associées au DNS et au https en particulier. Mais des inquiétudes ne cessent de croître quant à l'impact possible sur la concurrence, et l'émergence d'une monoculture suite au fait que seulement quelques résolveurs pourraient exister. Ce sont des discussions ouvertes. Nous pensons tous deux assurément qu'il est nécessaire d'avoir davantage de recherches avant de prendre des décisions définitives.

JOHN LAPRISE :

Je suis John Laprise, pour l'enregistrement. Nous avons trois personnes en attente. Nous aurons des interventions d'une minute car nous sommes à court de temps. D'accord. Je vois

Judith, Ricardo et Abdulkarim puis on fermera la liste et nous retournerons vers Jonathan. Judith vous avez donc une minute.

JUDITH HELLERSTEIN : Je suis Judith Hellerstein pour l'enregistrement. Juste deux trois choses. Une sur les procédures d'enchères. N'allons-nous pas également nous concentrer sur l'importance de la transparence, sur le fait de s'assurer qu'il n'y a pas de conflits d'intérêt, c'était un autre point important soulevé dans les commentaires sur les procédures d'enchères. Quant au NomCom la question est : allons-nous...je ne sais pas si nous en avons parlé lors d'une révision 360. Lorsque le NomCom décrit les personnes, lorsqu'il réalise une révision 360 avant leur sélection. Merci.

JONATHAN ZUCK : D'accord. Je ne me souviens pas de la dernière mais je pense que les autres questions peuvent être ajoutées sans difficulté car ce ne sont que des questions d'ordre logique, n'est-ce pas ? Ici, lorsque nous parlons de procédures d'enchères, la transparence et le conflit d'intérêt doivent être mentionnés dans les points à débattre également. Ensuite je ne sais pas pour la révision 360 donc je ne peux pas en parler. Si vous connaissez ce sujet, allez-y, je vous laisse en parler, mais je ne me souviens pas que cela fasse partie d'une politique de consensus de notre part.

RICARDO HOLMQUIST: Ricardo Holmquist a pris la parole. Lorsque vous avez mentionné l'étape deux de l'EDPD, vous avez dit qu'elle était une priorité, pour que les acteurs légitimes puissent avoir accès aux informations. Je crois que lors de la réunion de Kobe, nous avons dit que l'ALAC n'était pas certain de savoir qui étaient les acteurs légitimes. Donc qui sont ces acteurs légitimes ? C'était écrit en lettres capitales comme 'priorité absolue'. Il est évident que je ne souhaite pas que mon gouvernement puisse avoir accès à mes données. Donc qui sont ces acteurs légitimes, avant de le noter en lettres capitales comme 'priorité absolue' ? Je pense que nous devons en discuter. Je vous remercie.

JONATHAN ZUCK : Merci. C'est un très bon point. Je vais y répondre brièvement car nous n'avons pas assez de temps. Nous préconisons au sein du groupe la définition d'un processus car cela va prendre du temps. Un processus est la priorité absolue et ensuite il s'agira de définir qui sont ces acteurs légitimes. Cela ne suppose pas que nous savons qui ils sont mais que nous avons besoin d'un mécanisme une fois que nous les aurons identifiés et que nous aurons eu cette discussion, pour qu'ils puissent commencer à avoir accès aux données.

Car nous avons déjà constaté au fil de la présentation que nous avons eue lors des discussions que la possibilité d'avoir des études relatives à la cybersécurité avait diminuée. Il y a donc urgence à définir ce que nous considérons être un 'accès légitime' puis il faudra discuter des personnes que nous identifions comme 'acteurs légitimes' et toutes les autres problématiques. Mais disposer d'un mécanisme pour avoir accès aux données est une priorité importante

ABDULKARIM OLOYEDE: Je vous remercie. C'est Abdulkarim pour la transcription. Je voudrais quelques précisions : lorsque vous avez souligné qu'il y avait un consensus autour de la question de la priorité donnée aux communautés autochtones concernant les noms géographiques. J'aimerais avoir quelques précisions, notamment concernant la question relative à Amazon que nous connaissons bien. J'aimerais quelques précisions concernant ce consensus.

JONATHAN ZUCK: Merci de votre question. C'est un point subtil que nous continuons à examiner. Il s'agit de savoir si l'objectif du domaine est d'être, ou non, raisonnablement précis ou si le terme doit être utilisé de manière générique. Et si l'objectif est de servir, d'une

manière ou d'une autre, la région, alors il faudra obtenir des lettres d'autorisation, entre autres, si le domaine concerne la région en particulier contrairement à un simple usage du nom.

Si l'objectif du domaine est donc d'être spécifique à une région, nous devons alors donner la priorité aux autochtones, c'est un sujet sur lequel nous avons un consensus. Amazon est une question différente sur laquelle je ne crois pas qu'il y ait de consensus. Mais pour ce qui est de l'objectif du domaine d'être utilisé spécifiquement pour une région, alors la priorité doit être donnée aux communautés autochtones.

MAUREEN HILYARD : Merci à tous. Nous devons clore sur ce sujet. Vous avez 10 minutes de pause avant la prochaine séance.

JONATHAN ZUCK : Une seconde. Excusez-moi. Nous avons un peu perdu du temps aujourd'hui malheureusement mais je souhaite vraiment que tout le monde prenne la décision d'assister à une réunion en dehors de cette pièce cette semaine, d'écouter ce qui se passe lors d'une séance pour rapporter quelques renseignements ou, trouver l'occasion de soulever certains de ces points. Il n'y aura pas cette fois-ci de forum public car il s'agit d'un forum de politiques. Trouver l'occasion de soulever une problématique au

sein de l'un de ces groupes a été l'une des priorités de ce groupe, participer aux processus en dehors de la salle.

Nous n'avons pas discuté de qui aurait cette mission, c'est pour ça que j'espérais que nous ayons plus de temps lors de cette séance. Mais nous avons eu une discussion philosophique intéressante sur ce qui va avoir lieu ces cinq prochaines années. J'attends de vous que vous réfléchissiez activement aux séances auxquelles vous allez assister et à l'opportunité de participer. Pourquoi ne pas apprendre quelques enseignements que vous pouvez rapporter. Car à la fin de la semaine nous aurons une séance de compte-rendu et nous vous demanderons à quelles séances vous avez participé, les points soulevés, la manière dont ils ont été accueillis, et s'il y a quoi que ce soit à ajouter ou clarifier etc., suite à ces échanges. Parfois il s'agit uniquement d'écouter, si c'est une séance du GAC par exemple, découvrir les problématiques soulevées.

Je vais donc transmettre ce tableau ou le personnel le transmettra auprès de tous ceux ici présents. Nous allons y jeter un œil et si vous voyez une séance qui vous intéresse et à laquelle je n'ai pas pensé, n'hésitez pas à l'ajouter, le personnel la fera passer auprès de tous les autres. Dites 'je vais assister à telle séance et je vais faire passer tel message'. Je vais assister à telle séance, je vais écouter et prendre des notes. Puis à la séance de

jeudi, nous en parlerons. D'accord. Voilà quel était l'objectif de cette séance. Jetez un œil à votre boîte de réception pour ce tableur excel, examinez les opportunités d'en savoir plus sur un sujet particulier ou de soulever un point, si vous vous sentez à l'aise, un point sur lequel nous avons obtenu un consensus.

MAUREEN HILYARD : Merci. J'étais en train de jeter un œil et vous avez un début de programme des personnes assignées à diverses missions, divers sujets. Si vous êtes sur cette liste, jetez un œil. Oui. Nous l'aurons sur le Wiki. Sebastien, il ne nous reste que cinq minutes avant qu'ils commencent une nouvelle séance.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Vous m'aviez dit que nous discuterions de qui serait la voix de l'At-Large et des divers sujets d'actualité, qui avez-vous choisi ? Je vous pose la question.

MAUREEN HILYARD : Nous aborderons les sujets d'actualité lors d'une autre séance. Là il ne s'agit que des points à débattre. D'accord. Nous ne nous occupons pas de ça. Merci beaucoup d'être venus. Nous n'avons pas beaucoup de temps et n'avons pas bien respecté le chronomètre. J'espère que vous avez pu tirer profit de cette

séance. Dans cinq minutes il y a la séance NCUC, vous avez donc cinq minutes de pause. Bonnes cinq minutes de pause.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]